

IMPÔTS LOCAUX 2003 : + 13,38 %

La deuxième plus importante hausse du Département !

Au Conseil municipal du 27 mars dernier, sur proposition du maire, M.JUVIN (UMP, Conseiller municipal RPR depuis 1983, puis Maire-adjoint), la majorité de droite du Conseil a voté **une importante augmentation des 4 taxes** qui sont à la base du calcul des impôts communaux :

	2002	2003	Variation en %
Taxe d'habitation	8,67	9,83	+ 13,38 %
Foncier bâti	9,58	10,86	+ 13,36 %
Foncier non bâti	14,28	16,18	+ 13,31 %
Taxe professionnelle	9,97	11,96	+ 19,96 %

A titre d'exemple, pour un F3, le montant de la taxe d'habitation 2002 s'est élevé à 478 euros. Pour 2003, il sera de 542 euros, soit + 64 euros (+ 420 francs).

A cette augmentation, va s'ajouter la hausse des taux votée par le Conseil général présidé par Charles Pasqua. Ainsi l'addition à payer sera encore un peu plus lourde pour votre porte-monnaie.

L'ex Maire, M.CATRIN avait trompé les Garennoises et les Garennois pendant des années.

Aux élections municipales de mars 2001, il a été sèchement « remercié ».

Une majorité de nos concitoyens a fait confiance aux promesses électorales de M.JUVIN et de son équipe (comprenant une forte proportion des anciens adjoints de M.CATRIN).

M. JUVIN avait promis « une maîtrise de l'impôt » (page 15 de son programme électoral) :

« Notre expérience d'élus locaux nous permet d'affirmer que nous réaliserons notre programme sans augmenter l'impôt ni accroître la dette. Grâce aussi à la chasse au gaspillage, au redéploiement de budgets non dépensés et au développement de projets intercommunaux, avec Bois-Colombes et Courbevoie.

Ce que nous ferons (...):

- *Stopper l'augmentation ininterrompue des principaux impôts locaux et de la dette à La Garenne*
- *Redéployer les moyens non utilisés*
- *Faire la chasse aux dépenses inutiles »*

Aussitôt après son élection, pour l'année 2001, il augmente les impôts locaux de façon importante :

Taxe d'habitation : + 4, 16 %	Foncier non bâti : + 4, 16 %
Foncier bâti : + 4, 21 %	Taxe professionnelle : + 4, 15 %

L'année suivante, pour l'exercice 2002, nouvelle augmentation des impôts locaux :

Taxe d'habitation : + 2, 00 %	Foncier bâti : + 1, 91 %
Foncier non bâti : + 1, 92 %	Taxe professionnelle : + 1, 94 %

Ainsi, depuis son élection, M.JUVIN a augmenté les impôts locaux payés par l'ensemble des contribuables garennois – le plus injuste des impôts car il ne tient pas compte des revenus réels des foyers - de façon spectaculaire :

Taxe d'habitation : + 21, 05 %	Foncier bâti : + 20, 40 %
Foncier non bâti : + 20, 30 %	Taxe professionnelle : + 27, 77 %

M.JUVIN a lui aussi trompé nos concitoyens pour mieux capter leurs suffrages et prolonger la main-mise de la droite sur notre ville.

Force est de constater que la gestion municipale est loin de répondre aux intérêts et aux vraies attentes des Garennoises et des Garennois.

Avec M. JUVIN, les promesses d'hier non tenues, comme les espoirs déçus d'aujourd'hui, ont fortement entamé la confiance de nos concitoyens dans l'équipe qu'il dirige, où déjà une Maire-adjointe a été « remerciée » !.

Les conseillers municipaux de la Gauche plurielle (nous sommes 4 sur 35 !) poursuivront leurs efforts, avec votre soutien indispensable, pour que les aspirations et revendications de la population de notre ville, soient toujours mieux rappelées et défendues.

Groupe des élus de la Gauche plurielle de la Garenne-Colombes
Christophe MACE, Denise DAVOUST, Lucien DUVERGER – CHATELLET, Sofia PETRINI
Pour nous rencontrer : 1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} samedi, de 10h30 à 12h00, au 19, rue Veuve Lacroix
Pour nous écrire : Hôtel de ville-68 boulevard de la République
92.250 La Garenne-Colombes
Christophemace_lgc@hotmail.com / sofiapetrini2000@yahoo.fr